**Explications et règlements**

Chaque ménage doit avoir une poubelle et il est soumis à la taxe d’enlèvement des ordures indépendamment du fait qu’une poubelle soit utilisée ou non.

Les gens sont obligés d’acheter leur bac auprès de l’Administration Communale. Le bac peut être changé au cours de l’année, en cas où il est trop grand ou trop petit. Lors d’un déménagement, la poubelle peut être emportée à la nouvelle résidence, ou bien revendu à l’Administration Communale au prix d’occasion.

Pour effectuer un changement de poubelle ou pour commander une nouvelle poubelle:

– veuillez télécharger le formulaire à droite (document à télécharger) et le renvoyer à la Recette Communale, B.P. 93  L-7501 Mersch, ou

– veuillez appeler au 32 50 23 – 220 et faire un rendez-vous pour le changement.

La vidange des poubelles grises se fait tous les mercredis, sauf jours fériés. Pour ces jours, les dates de la vidange sont affichées dans la rubrique “Services aux citoyens – ramassage des déchets” sur ce site, ainsi que dans le journal officiel de la commune, le “Mierscher Gemengebuet” et sur notre canal info.

***Sacs poubelles***

Les sacs bleus « Sidec » sont les seuls à être enlevés par la firme Lamesch. Ils sont en vente à la Recette Communale (prix: voir [Règlement taxes communales)](http://www.mersch.lu/wp-content/uploads/2018/06/R%C3%A8glement-taxes-communales.pdf)

**Poubelles, sacs poubelles et déchets encombrants**

***Poubelles d’occasion:***

*poubelle de 80 litres*

*poubelle de 120 litres*

*poubelle de 240 litres*

***Poubelles nouvelles:***

*poubelle de 60 litres*

*poubelle de 80 litres*

*poubelle de 120 litres*

*poubelle de 240 litres*

enlèvement des objets encombrants sur commande par m3

Veuillez consulter les taxes relatives au [Règlement taxes communales!](http://www.mersch.lu/wp-content/uploads/2018/06/R%C3%A8glement-taxes-communales.pdf)

**Poubelle bleue**

La poubelle bleue est mise à la disposition de tous ceux qui sont enregistrés auprès de la commune comme ayant payé la taxe de gestion des déchets, et ceci sans frais supplémentaires.

La poubelle bleue est disponible en deux volumes, à savoir 120 et 240 litres.

**Valorlux**

A partir de janvier 2009 les sacs bleus Valorlux pour la collecte sélective des PMC fonctionne aussi à Mersch.

Vous pouvez déposer mélangé dans um même sac PMC bleu les emballages usagés suivants **vides et propres:**bouteilles et flacons plastiques (max. 5 litres), emballages métalliques (max. 5 litres), cartons à boisson.

Vous recevrez de nouveaux sacs PMC gratuitement à la réception de l’administration communale (château de Mersch).